Marlenheim (68) : un radicalisé armé de 19 ans fait irruption dans une boulangerie pour affronter les gendarmes et “mourir en martyr”

06/08/2019 à 15h16

Un jeune homme de 19 ans, radicalisé, a fait irruption vendredi matin dans une boulangerie de Marlenheim, armé de deux couteaux, pour provoquer un affrontement avec les gendarmes et « mourir en martyr ». Il a été jugé lundi en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Saverne.

(…) Les juges ont condamné Yoann Hugon à deux ans de prison dont un an avec sursis et mise à l’épreuve, conformément aux réquisitions du parquet. Il a pour obligations de se soigner, de travailler et d’indemniser les victimes. Le tribunal a également prononcé les interdictions de port d’arme pendant cinq ans et d’entrer en contact avec les victimes. Il a été incarcéré à l’issue de l’audience.

www.lalsace.fr